

Procès verbal de l'Assemblée Générale du 25 Septembre 2023

(Déroulement sur le site du « lapin de Baluffe au Grau d'Agde)

Dès 14 heures, la séance d'émargements et de prises en compte des pouvoirs a commencé pour se terminer à 15 heures.

A suivi alors le décompte des votants qui a donné les chiffres suivants

Nombres d'adhérents :	378
Nombre de présents :	158 personnes
Nombre de pouvoirs :	84 personnes
Soit	242 votants

Le quorum étant atteint ($(378 / 2) + 1 = 190$) le Président a pu alors ouvrir la séance de l'Assemblée Générale

et a présenté le fil directeur de la réunion : discours d'introduction, Rapport moral, rapport financier, commentaires des superviseurs, vote du quitus

Discours d'introduction du Président :

Rappel : toutes les actions de l'ABFM tournent et tourneront autour de la PETANQUE.

Un petit mot sur l'entretien des terrains (ratissages, remplacement des poutres, réfection des terrains en relation toujours avec la mairie.

Bilan sur le nombre de concours organisés sur l'année : 8 à 9 concours par mois dont 6 concours avec lots.

Commentaires sur le fonctionnement de la buvette ouverte sauf exception 7/7j grâce au dévouement des membres du bureau. Remerciements à l'égard de Mary, Dominique, Michèle, Guy et Jean-Louis principalement investis pour le fonctionnement (Commandes, livraisons, mises en rayons et réfrigérateurs)

Le président terminera son discours en renouvelant ses plus vifs remerciements auprès des membres du bureau pour tout le travail accompli qui contribue à la réussite de toutes les actions programmées pour le compte de l'ABFM.

Applaudissement chaleureux de l'ensemble de l'assistance.

Rapport moral énoncé par le Président :

Lors de ce rapport, sont abordés les domaines des concours, des repas proposés, et de divers événements qui ont été célébrés tout au long de l'année.

Les concours : Les concours à 2€ ne cessent d'avoir du succès. A été introduit la doublette mixte organisée 2 fois par mois. Cette version de concours plait énormément. Elle nous contraint à manquer à notre promesse, celle de laisser libres 2 terrains pour les personnes ne participant pas aux concours.

Il y a eu 5 concours mixtes à la mêlée avec lots et apéritifs servis en fin de concours.

Un concours de pointage a été organisé sur la période du 18 Mars au 26 Mars. 80 Joueurs s'y sont inscrits.

Le 16 Septembre, concours en mémoire de JL Benezech. 2 parties le matin, 2 parties l'après-midi avec un repas frugal servi aux joueurs le midi. (Sandwich, Fromage, Tarte aux pommes). On a dû refuser des inscriptions, aussi organisons nous une nouvelle journée le 7 Octobre pour les adhérents qui n'avaient pas pu participer le 16/9.

Les repas :

6 Avril : repas organisé au « Voilis » pour les joueurs adhérents qui participaient ce même jour à un concours en triplète.

8 Juin : Sortie à CoquiThau pour 120 adhérents

21 Juin : Fête de la musique sur le boulodrome. Concours de triplète suivi d'un apéro et d'une soirée grillade, le tout animé par notre DJ et ami Pascal Cussac.

25 Août : Soirée animée par Didier chez Mourillou.

Autres évènements marquants:

Célébration du Beaujolais nouveau

Vente de polos (146)

Ponçage et repeinte de la buvette

Ratissages, rechargement en graviers des terrains

Gestion et réapprovisionnement des stocks de boissons de la buvette.

Remerciements auprès des membres du bureau qui s'investissent énormément.

Rapport financier présenté par le Trésorier Fabrice

REGIN

Rappel des soldes au 01/09/2022 :

Compte courant : **13 815€**

Livret A : **35 175€**

Soldes au 01/09/2023 :

Compte courant : **7 828€**

Livret A : **35 659€** (intérêts 484€)

Les principaux faits économiques

Les dépenses : 77 462€ soit une augmentation de **+113%** par rapport à l'année dernière.

Cette année 2022/2023 a particulièrement été dynamique !

Quelques exemples : Achat des boissons (buvette) :

25 960€

6 Concours à la mêlée et concours de pointage (lots et apéritifs) **8 600€**

Exemple concours à la mêlée du mois d'Août : Lots (ts joueurs)

1 674€

soit une moyenne de

15,50€/joueur

Par ordre chronologique

	Repas de l'AG du 22/9/2022	
4 120€		
	Commande de blousons	
6 250€		
	Célébration Beaujolais nouveau	
500€		
	Repas de Noël au « Baluffe »	
5 800€		
	Chocolats de Noël	
800€		
	Loto et repas de Février	
1 400€		
	Repas « Voilis » pendant concours d'Avril	
.....	2 825€	Repas chez CoquiThau en juin
.....	3 441€	
	Commande de polos	
3 080€		
	Fête de la musique	
1 930€		
	Soirée animée chez Mourillou	
2 320€		
	Dépenses engagées AGE suite démissions	
900€		
<u>Les recettes</u> au total de 71 475€ dont		
	La buvette	
49 590€		
	Les cotisations	
4 260€		
	Les concours	
4 070€		
	Participations adhérents sur diverses actions	
13 300€		

Après ce rapport financier, la parole a été donnée aux superviseurs Pascal Cussac et Claude Labrosse.

« Pas d'anomalie et des comptes très bien tenus par Mary notre trésorière. »

Nous passons alors pour le vote du quitus sur le bilan financier présenté. Le quitus est voté à l'unanimité.

Pascal Cussac et Claude Labrosse ont renouvelé leur vœu d'assurer le rôle de superviseur des comptes pour l'année 2023/2024.

Présentation nouveaux statuts

Présentation des besoins de réviser les statuts devenus incomplets et obsolètes pour une association comme la notre qui dénombre 378 adhérents.

Présentation du besoin de faire appel à un assistant juridique, Claude Garnier, qui a validé les nouveaux statuts par rapport à la loi de 1901 sur les associations.

Lecture de la totalité des articles devant l'assemblée avec l'appui d'un vidéoprojecteur et insertion des statuts sur le site de notre Amicale (abfm-agde.com)

Présentation des projets sur 2023/2024

Concours de pointage et de précision

3 repas accompagnés ou non d'un concours

Repas de Noël (22/12/2023) à la Felouque

Maintien des concours en doublettes mixtes

Maintien des concours en triplettes montées

Triplette mixte le 2eme vendredi de chaque mois

Concours évènementiels (ex Mardigras, Pâques, Fête des mères etc....)

Réfection du boulodrome

Un déplacement en autocar dont il faudra choisir la destination et l'objet

Avant de passer à la phase Questions-réponses, le Président annonce la décision du bureau d'augmenter le montant de la cotisation de 12€ à 15€ pour l'année 2024.

La proposition est alors soumise au vote de l'assemblée. (4 voix contre) Le montant de 15€ est donc retenu à la grande majorité.

Phase Question-Réponse.

Propositions d'un déplacement : Visite usine OBUT

Master de pétanque

Toute autre sortie sauf la Jonquera

Concours tête à tête féminin

L'Assemblée Générale est clôturée à 18h30.

Les participants sont alors invités à un apéritif qui sera suivi d'un buffet fort bien appréciés par l'ensemble des participants.

